



Mon ado part chez son père rompant la garde alternée

Par **carole**, le **16/03/2009** à **01:36**

Bonjour,

Mes enfants sont en résidence alternée chez leur père et chez moi une semaine sur 2. Cette organisation n'est pas actée juridiquement car elle est tacite depuis plus de 11 ans.

Je vis depuis 7 ans avec un nouveau compagnon, et la vie se passe plutôt bien.

Suite à une "engueulade" un peu maladroite, mon fils de 16 ans est parti chez son père et n'est pas revenu depuis un mois (dont les vacances).

Son père ne l'encourage pas du tout à revenir et fait mine de respecter la volonté de son fils.

Cette situation fait suite à des relations difficiles qui ne se sont pas améliorées depuis la séparation et envenimée par des enjeux financiers qui s'éternisent (pour faire court : celui-ci habite toujours dans la maison familiale et une décision de justice est en cours pour liquider l'indivision).

J'ai eu une longue conversation avec mon fils, qui s'est bien passée mais il ne souhaite pas rentrer à la maison parce qu'il trouve que mon compagnon est trop sévère. Comment agir si je ne réussis pas à convaincre son père d'aider mon fils à revenir sur sa décision?